

FICHE DE POSTE

Service à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la DSDEN du Pas-de-Calais
I – Descriptif du poste :

Réfèrent « Sport » du pôle Animation territoriale

Catégorie : A

Personnels encadrés : 2 C

Quotité de travail : 100 %

Pôle : Animation territoriale

Positionnement du poste dans l'organisation

Sous l'autorité du chef de service

II – Contexte

Conformément au décret n°2020-1542 du 9 décembre 2020, notamment son article 8, le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), service de la direction des services départementaux de l'éducation nationale composante (DSDEN) du Pas de Calais est compétent en matière de politiques relatives à la jeunesse, aux sports, à la vie associative, à l'engagement civique et à l'éducation populaire.

A ce titre, il met en œuvre dans le département les politiques relatives :

1° Au service civique, à la réserve civique et au service national universel.

2° A la promotion, au développement, à l'organisation, à l'accès et au contrôle des activités physiques et sportives, au développement maîtrisé des sports de nature, à la prévention des incivilités et à la lutte contre la violence dans le sport.

3° A la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et à la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis ;

4° A l'animation des actions en faveur de l'engagement, de l'initiative, de l'expression, de l'information, de l'autonomie et de la mobilité internationale de la jeunesse ;

5° Au développement et à l'accompagnement de la vie associative, du bénévolat et du volontariat ainsi qu'à la promotion de l'éducation populaire aux différents âges de la vie.

Par ailleurs, le SDJES concourt :

1° A la prévention du dopage ;

2° A la programmation des équipements sportifs ;

3° A l'insertion professionnelle des jeunes ;

4° A la formation, à la certification et à l'observation des métiers dans les domaines des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire ;

5° Au soutien à l'emploi dans les domaines des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Le préfet de département, pour les missions relevant de sa compétence, dispose d'une autorité fonctionnelle sur le SDJES.

Le SDJES compte 16 agents : 1 A+ ; 5 A ; 3 B ; 7 C

III – Missions/ activités principales

Rôle du pôle : Animation territoriale

Développer et sécuriser la pratique sportive, assurer la continuité éducative entre l'école, la vie locale et associative et la protection des mineurs accueillis collectivement dans des structures déclarées.

Effectif du pôle : 3A, 4C

Participe directement aux prises de décision relatives aux orientations et à la définition des politiques publiques ; pilote et coordonne leur mise en œuvre ; manage une équipe.

Activités principales :

Protection de la pratique des activités physiques et sportives

- Contrôle de la sécurité et de la qualité de l'offre de pratiques physiques et sportives
- Plan de contrôle des établissements d'activités physiques et sportives
- Délivrance et suivi des cartes professionnelles
- Sécurité des activités de baignade
- Manifestations sportives sur la voie publique
- Homologation des circuits et enceintes sportives
- Diplômes étrangers
- Prévention des incivilités, lutte contre la violence dans le sport, lutte contre le dopage.

- Référent « emplois sportifs » :

- Conseil accompagnement et instruction des dossiers d'emplois du sport. Promotion des dispositifs d'emploi et d'apprentissage. Suivi et contrôle des dossiers, accompagnement et contrôle de l'éligibilité des clubs et comités sportifs dans leur demande d'emploi.

-Expert sur les politiques sportives dans le département.

- S'attache à développer ses actions dans la cadre de la feuille de route départementale.
- Référent dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV), animation du comité de pilotage du SRAV
- Référent sport, éducation, mixité, citoyenneté : participer au développement des actions en direction des publics cibles, évaluer les actions prévues. En lien notamment avec le chef de projet SNU (propositions d'Actions sportives sur les séjours et proposition de MIG pour les jeunes volontaires en milieu sportif)
- Référent sport santé : participer au développement des actions du réseau sport santé et évaluer les actions
- Référent sports de nature : participer au développement et à la structuration des sports de nature et évaluer les actions prévues ;

Activités annexes :

- Représentation du SDJES 62 sur des événementiels publics en cas de besoin. (Inaugurations, AG de clubs ou comités etc...)
- Contribution aux actions transversales du service
- Participer aux appels à projets de l'ANS
- Participer à l'instruction des dossiers d'associations sportives dans le cadre du FDVA2
- Mise en place d'outils de suivi et de reporting permettant la lisibilité des actions menées (tableau de bord)

Partenaires institutionnels :

Direction des sports, Agence nationale du sport, DRAJES, Préfecture, DDPP, DDETS, Conseils Départemental et Régional, Collectivités, CREPS, Mouvement sportif,

Spécificités du poste / Contraintes :

Horaires non réguliers liés aux fréquents déplacements.

Contacts avec les structures relevant de la jeunesse et des sports lors des missions sur site.

Deux jours de télétravail maximum par semaine.

VI – Profil recherché

Conseiller d'Animation Sportive, Attaché d'Administration, contractuel niveau licence ou diplôme équivalent

Compétences professionnelles nécessaires :

- Savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles solutions, être référent dans le domaine.
- Mettre en œuvre les compétences techniques et pédagogiques de conseiller d'animation sportive, corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents.
- Disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...)
- Organisation du sport en France
- Environnement institutionnel et administratif
- Environnement législatif et réglementaire
- Connaissances scientifiques techniques et pédagogiques dans le champ des activités physiques et sportives

Savoir-faire :

- Réaliser un diagnostic/analyse pour identifier les enjeux et définir des objectifs partagés
- Traduire et adapter les orientations stratégiques et politiques au plus près des enjeux et préoccupations des professionnels de terrain et des territoires
- Savoir prendre du recul par rapport aux situations, et avoir la capacité de développer les politiques publiques du sport
- Créer et animer un réseau de partenaires
- Accompagner et conseiller les acteurs du sport dans la formalisation et la réalisation de leurs projets
- Formuler des propositions et préconisations pour la mise en œuvre de stratégies locales
- Travailler en partenariat
- Formaliser son activité professionnelle dans le cadre administratif

Savoir-être :

- Adaptation
- Avoir le sens de la diplomatie/médiation
- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
- Représenter l'Etat
- Faire preuve d'aisance dans la prise de parole en public
- Savoir travailler en équipe et s'inscrire dans un collectif de travail

V – Contact :

Hélène HANNOIR , Conseillère DASEN Engagement, Jeunesse et Sports, courriel : sdjes62@ac-lille.fr